**Entretien avec les doctorants en première année**

(L’entretien dure environ 30-40 minutes)

1. Infos administratives **à compléter par le.la doctorant.e avant l’entretien**

* Infos personnelles (nom, prénom, âge) :
* Laboratoire d'accueil :
* Sujet de recherche (est-il dans la continuité du sujet de recherche du master ?) :
* Direction de thèse :
* Diplôme d’accès en thèse :
* Financement :

2. Avancement de la thèse

* Bilan de la première année
* Collaborations mises en place (officielles, co-encadrement, cotutelle, ou officieuses, opportunistes, fortuites, ...)
* Enjeux de la deuxième année
* Projets de communications ou articles
* Avis sur les conditions de travail et d’encadrement
* Information sur la procédure des CSI
* Validation de la composition CSI (justification/choix des membres, implication du doctorant dans son choix des membres)

3. Formations et projet professionnel

* Bilan des formations suivies, projets de formation pour la suite de la thèse
* Obligation d’une formation à l’éthique de la recherche / intégrité scientifique
* Obligation de présenter un poster à la Journée Scientifique de l’ED ISCE pour les 2A ou 4A salariés
* Projet professionnel, information sur l’outil Portfolio ADUM
* Information sur Elipsce

4. Aspect relationnel

* Interaction avec les encadrant.e.s
* Réunion au laboratoire, intégration dans l’équipe / laboratoire
* Qui contacter en cas de difficulté –
* Cellule du signalement

<https://campus.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/thematiques/droits-et-soutien/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/le-dispositif-de-signalement/le-dispositif-de-signalement-798195.kjsp>

**Proposition de Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)**

**Critères de composition du CSI hors encadrement de thèse.**

Le CSI est composé au moins deux CEC non impliqués dans le travail de thèse (normalement extérieur à l’équipe de recherche du.de la doctorant.e) :

- au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse

- au moins un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse

- dans la mesure du possible, un membre extérieur à l’établissement

- le.la président.e du CSI est titulaire d’une HDR.

**/!\ Attention : les membres du CSI ne peuvent pas exercer le rôle de rapporteur pour la thèse.**

En revanche, l'ED ISCE recommande fortement qu'un membre du CSI joue le rôle d’examinateur dans le jury de soutenance.

**Planning** :

Pour les thèses qui ont commencé entre septembre et décembre, le CSI aura lieu avant l’interruption pédagogique estivale, soit avant le mois de juillet de l’année académique en cours.

Pour les thèses qui ont commencé en janvier et après, le CSI aura lieu avant le 31 octobre de la même année.

Nom et Prénom du.de la doctorant.e :

Date de début de thèse :

Réalisation de la thèse : à plein temps □ à temps partiel □

Type de financement :

Titre de la Thèse :

Laboratoire / équipe d’accueil :

Nom et prénom de la direction de thèse :

Taux d’encadrement % : E-mail :

Nom et prénom de la codirection de thèse :

Taux d’encadrement % : E-mail :

Nom et prénom du.de la coencadrant.e :

Taux d’encadrement % : E-mail :

**Composition CSI :**

**Membre n°1 du CSI (Président.e)**

Nom et prénom :

Laboratoire / Equipe :

Téléphone : Email :

Statut / Grade :

HDR : Oui x Non □

Expertise :

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Membre n°2**

Nom et prénom :

Laboratoire / Equipe :

Téléphone : Email :

Statut / Grade :

HDR : Oui □ Non □

Expertise :

A remplir par le membre du bureau ED ISCE

Validation par l’ED : Oui  Non

Membre du bureau EDISCE (Nom et Prénom) :

Date :

Signature :